



COMMUNIQUÉ

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

IL Y AURA UN FEU DE CIRCULATION AU COIN DE L'AVENUE DU MARCHÉ ET DE LA ROUTE 335

Saint-Lin-Laurentides, le 24 janvier 2019 – Le maire de Saint-Lin-Laurentides, Monsieur Patrick Massé, est heureux d'annoncer que la Ville a obtenu de la part du Ministère des Transports l'autorisation d'aller de l'avant pour l'installation d'un feu de circulation sur la Route 335, à l'intersection de l'Avenue du Marché.

« Cette intersection, très achalandée, présentait un risque indéniable pour la sécurité des usagers. De nombreuses collisions de véhicules y sont survenues, et les citoyens attendaient avec impatience ce dénouement, autant que les membres du conseil municipal. Après de nombreux pourparlers, de même qu'une étude de circulation éloquente, on peut dire qu'il était temps! », a affirmé Monsieur Patrick Massé, maire de Saint-Lin-Laurentides. Le maire évoque également avec enthousiasme les possibilités d'aménagements qui s'offrent maintenant à la Ville, notamment en matière de déplacements actifs, pour le déploiement du réseau cyclable et piétonnier.

Il y a déjà plusieurs années que le conseil municipal a pris la décision de réclamer au Ministère des Transports du Québec l'installation d'un feu de circulation à cette intersection, où l'avenue du Marché s'achève sur la Route 335, sur une section à fort débit de passage, soit plus de 17 000 véhicules par jour en 2016. Il est à souligner que ce secteur connaît, depuis plusieurs années, un fort développement résidentiel, ainsi que le déploiement de plusieurs commerces attractifs.

Sachant que les délais pour effectuer de tels aménagements sur une route qui ne relève pas de sa juridiction peuvent s'étirer sur plusieurs mois, la Ville a obtenu une mesure transitoire en décembre 2017. Effectivement, un pas important a été franchi, dans l'intervalle, pour réduire les risques d'incidents de la circulation, soit l'implantation d'un clignotant et d'un arrêt lumineux. Se sont ensuivis de nombreuses communications entre la Ville et le Ministère des Transports, durant lesquels la Ville a solidement documenté son dossier. Finalement, l'intervention du député de Rousseau, Monsieur Louis-Charles Thouin, a également contribué à la conclusion de ce dossier.

-30-

Informations : Élixa-Ann Sourdif
Directrice aux communications, aux événements spéciaux et aux organismes
450 439-3130, poste 7290
e.sourdif@saint-lin-laurentides.com